

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
 OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : **01/01/2020**
 Au : **31/01/2020**

N° Locat. : **104**
 Date :
 Montant : **646,-**
 Payé le : **13/01/2020**

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT



DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE

C RIPPERS

IMMEUBLE SIS A

**24 Bld des Anglais
 44100 NANTES**

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
 OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : **01/02/2020**
 Au : **28/02/2020**

N° Locat. : **105**
 Date :
 Montant : **646,-**
 Payé le :

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE

C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A

**24 Bld des Anglais
 44100 NANTES**

BAILLEUR
 SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
 OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/03/2020
 Au : 31/03/2020

N° Locat. : 106
 Date :
 Montant : 646,-
 Payé le :

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER	
Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
 C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
 24 Bld des Anglais
 44 100 NANTES

BAILLEUR
 SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
 OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/04/2020
 Au : 30/04/2020

N° Locat. : 107
 Date :
 Montant : 646,-
 Payé le : 13/4/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER	
Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
 C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
 24 Bld des Anglais
 44 100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/05/2020
Au : 31/05/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

N° Locat. : 108
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 13/5/2020

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/06/2020
Au : 30/06/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

N° Locat. : 109
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 13/6/2020

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/07/2020
Au : 31/07/2020

N° Locat. : 110
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 12/7/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU À TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/08/2020
Au : 31/08/2020

N° Locat. : 111
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 13/8/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU À TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER

Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C. RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

QUITTANCE DE LOYER OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION

Loyer du : 01/09/2020

Au : 30/09/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

N° Locat. : 112
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 14/09/2020

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER	
Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

QUITTANCE DE LOYER OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION

Loyer du : 01/10/2020

Au : 30/10/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

N° Locat. : 113
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 13/10/2020

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU A TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER	
Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/11/2020
Au : 30/11/2020

N° Locat. : 114
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 13/11/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU À TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER	
Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES

BAILLEUR
SCI TARNOK

**QUITTANCE DE LOYER
OU D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION**

Loyer du : 01/12/2020
Au : 31/12/2020

N° Locat. : 115
Date :
Montant : 646,-
Payé le : 13/12/2020

Terme : ÉCHU A ÉCHOIR

Cette quittance ne fait pas novation et doit être considérée comme REÇU À TITRE D'INDEMNITÉ D'OCCUPATION si l'occupant n'a pas de titre régulier de location ou a reçu congé. Elle annule tous les reçus à valoir. Elle ne libère le locataire que pour la période indiquée et est délivrée sous toutes réserves notamment d'INSTANCES pouvant être en cours. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption du paiement des termes antérieurs.

POUR ACQUIT

DETAIL DE LA QUITTANCE DE LOYER	
Loyer	565 -
S/Total	
Avances sur charges	81 -
Régul. Annuelle ±	
TOTAL	646 -

Code monnaie ISO

EUR

LOCATAIRE
C RIPPERT

IMMEUBLE SIS A
24 Bld des Anglais
44100 NANTES